Fatou Diouf
Charles-Arnaud Ghosn

LE SCANDALE DES MARIAGES FORCÉS



GENS D'ICI ET D'AILLEURS

éditions du ROCHER

Le Scandale des mariages forcés

FATOU DIOUF
CHARLES-ARNAUD GHOSN

Le Scandale des mariages forcés

Gens d'ici et d'ailleurs

éditions du
ROCHER

Collection « Gens d'ici et d'ailleurs »
dirigée par Marc Tardieu

DÉJÀ PARUS

Marc Tardieu, *Les Africains en France, de 1914 à nos jours.*
Pierre Grouix, *Russes de France, d'hier à aujourd'hui.*
Pierre Grouix, *Une jeunesse marocaine. Français du Maroc.*
Janine Ponty, *Les Polonais en France, de Louis XV à nos jours.*
Anna Moï, *L'Année du Cochon de Feu. Journal.*

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.
© Éditions du Rocher, 2009.

ISBN 978 2 268 06754 4
ISBN pdf 9782268095271

Introduction

Pour ne plus entendre ces mots

« J'ai été mariée à neuf ans, mise dans le lit de mon mari à douze ans. Il avait vingt ans de plus que moi. À treize ans, j'accouchais de mon premier bébé. À quinze ans, j'avais déjà deux enfants… » Kardiatou Diop, quarante-sept ans aujourd'hui, est marquée à vie. Tout comme Souad, soixante-dix ans, qui se rappelle avoir assisté à son mariage « sans se rendre compte qu'il s'agissait du [sien] ». Elle avait treize ans : « J'étais revêtue d'une belle robe, je ressemblais à une princesse jusqu'à ce que je me retrouve seule dans une chambre avec un homme que je ne connaissais pas. » Analphabète, Souad s'est mariée dans les années 1940 avec un homme trois fois plus âgé qu'elle ; pour Kardiatou, le mariage a eu lieu au Sénégal en 1960.

Plus d'un demi-siècle s'est écoulé, et le mariage coutumier, arrangé ou forcé, perdure encore aujourd'hui. Phénomène étonnant, puisqu'un grand nombre d'observateurs prédisaient la fin de cette pratique grâce, entre autres, au développement de l'éducation, du métissage et

du progrès universel. L'histoire de Diaminatou est révélatrice. Cette jeune Malienne de vingt et un ans a été obligée de fuir son pays en 2003, pour ne pas épouser l'homme d'âge mûr que lui imposaient les siens : « Chez nous, ils disent que je fais honte à ma famille… Et peut-être aujourd'hui j'ai un peu honte… Mais non ! On ne peut pas gaspiller sa vie comme ça, écrit-elle. Je voudrais parler à ma mère. Juste un mot. Qu'elle me montre qu'elle me comprend un peu. Qu'elle me donne des conseils. Qu'elle prenne de mes nouvelles… Un jour, ma mère me reparlera. Un jour, je pourrai retourner au Mali pour la voir. Un vieux monsieur qui voulait… avec moi. Je voudrais le voir aussi et lui crier dessus jusqu'à ce que je n'aie plus de force… » C'est pour ne plus entendre ces mots, et pour que les générations suivantes puissent choisir leurs conjoints, que nous avons écrit ce livre.

Peut-on affirmer, pour autant, que le nombre de mariages non consentis ou arrangés par les parents augmente ? Beaucoup de nos interlocuteurs, experts reconnus, dirigeantes d'associations de femmes, juristes, médecins ou sociologues n'en sont pas convaincus. On en parle plus, rétorquent-ils. Les filles se rebellent davantage, libèrent leurs paroles… Les situations sont de plus en plus médiatisées : tous ces facteurs donnent l'impression d'une explosion des mariages forcés.

Ces arguments sont recevables et nous sommes prêts à y souscrire. Pourtant, bien du travail reste encore à accomplir. À l'automne 2008, un rapport de l'ONG américaine World Vision, une des plus importantes organisations non gouvernementales (vingt-trois mille salariés), estimait que

trois mille cinq cents jeunes filles de moins de quinze ans étaient mariées chaque jour dans le monde. Un chiffre alarmant qui, de surcroît, ne tient pas compte de toutes ces adolescentes qui restent muettes. Ces « ombres » qui préfèrent se taire, et accepter leur sort plutôt que de se révolter. Celles pour lesquelles il n'y a pas d'autre solution que de se marier ainsi. « Pour moi, c'était tout naturel, nous a confié Latifa, trente-deux ans, puisque mes parents s'étaient mariés de cette façon, puisqu'ils m'aimaient et qu'ils m'avaient bien éduquée. Ils me choisiraient un homme juste et bon pour mari. D'ailleurs, dans mon village, au Maroc, je n'ai jamais pensé que l'amour pouvait exister. Ce n'est qu'à mon arrivée en France, en 2001, en lisant des romans-photos, que j'ai senti qu'une fille pouvait tomber amoureuse. » Dans certaines contrées du monde, les femmes savent que, de toutes les façons, l'intérêt du groupe familial primera toujours sur leurs sentiments personnels. Le refus ? Elles n'y pensent même pas.

Mais les mentalités ne restent pas figées et les cultures évoluent. Aujourd'hui, elles sont de plus en plus nombreuses à se dresser contre la volonté de leur clan, à dire « je » et non plus « nous ». Et pas seulement, comme certains l'avancent trop facilement, parmi ces filles de familles immigrées ayant grandi en Occident, mais également au cœur même des pays concernés par l'endogamie. À Bamako (Mali), Sira Sissoko, trente-six ans, a fondé en 1998 l'Association pour l'entraide des femmes, afin que les filles ne soient plus des « monnaies d'échange » permettant le renforcement des alliances claniques. Cette mère de trois enfants se bat au cœur même du Mali, où

plus d'une fille sur trois est victime d'une union non consentie : « En ce XXIe siècle, affirme la fondatrice, le mariage forcé, quel que soit le continent où l'on habite, est une pratique inadmissible. Autrefois, les gens étaient ignorants, mais aujourd'hui, avec la télévision et Internet, cette coutume n'a plus lieu d'être. Chez nous, trop de femmes subissent encore ce fléau. Notre combat n'est pas facile. Heureusement, conclut la combattante, des femmes viennent nous rejoindre, mais de manière encore trop lente… »

Des femmes, mais également des hommes, épousent cette cause.

Né en Inde, à Pondichéry, il y a quarante-sept ans, immigré en France avec sa famille à l'âge de onze ans, Douraï est revenu dans son pays d'origine pour s'y marier selon la tradition en 1989. « Au moment de construire ma vie familiale, nous a-t-il confié, j'ai souhaité trouver une épouse de la même origine que moi. Or, en France, je ne fréquentais pas d'Indiennes. J'ai donc accepté un mariage arrangé par ma famille. C'est de cette façon que j'ai fait connaissance de ma future épouse. Je lui ai quand même demandé son accord. Je ne voulais pas qu'elle se sente piégée. Notre mariage a été célébré en Inde, selon les traditions et coutumes indiennes. » Malgré la réussite de son couple, ce technicien en aéronautique refuse aujourd'hui d'appliquer la règle du mariage coutumier à ses enfants : « Ma vision de l'existence n'est plus tout à fait la même qu'il y a vingt ans, nous a-t-il avoué. Les échanges avec mes enfants et mes neveux m'ont aidé à prendre conscience des excès du communautarisme qui prévaut en Inde. Même si

je ne renie pas certaines valeurs humaines de mon pays d'origine, j'adhère à la liberté de conscience individuelle de l'Occident et je n'imposerai pas à mes enfants ce que j'avais exigé moi-même de mes parents, en les poussant à me trouver une épouse au pays. »

À l'inverse, en Anatolie centrale (Turquie) où il est né, Rûsen Yildiz, poète et « montreur d'ombres », se demande pourquoi sa mère, mariée à quatorze ans avec un homme qu'elle n'a jamais accepté, a perpétué la tradition pour ses enfants. Pour avoir refusé la fiancée que sa famille lui avait choisie, Rûsen a rompu un temps avec les siens, et passe encore pour un « traître », ou au mieux un « original », aux yeux des hommes de sa communauté. Aujourd'hui, avec la naissance de ses petites filles nées d'une union avec la femme de son choix, les relations familiales se sont presque normalisées. Une plénitude qui ne lui fait pas oublier pour autant les blessures de l'expatrié, étranger dans son pays natal. Pour y remédier et pour lutter contre ces pratiques, Rûsen se sert du théâtre turc traditionnel, créant des spectacles qui montrent l'absurdité du mariage forcé sans pour autant porter de jugement moral. Ces exemples d'hommes solidaires des luttes des femmes sont hélas encore trop rares, car la coutume, qui fait de cette dernière la propriété absolue de son mari, arrange trop bien l'immense majorité des époux.

« Ici, note l'écrivain tchadien Ahmad Taboye dans un roman qui raconte l'histoire d'un cheikh[1] d'une tribu tcha-

1. *Le Patriarche*, roman d'Ahmad Taboye, éditions Sao (N'Djamena, Tchad).